



SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°3

Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe, autorisée à faire offre au public

Capital social : 760 022 euros – Date d'expiration : 15/06/2031

Siège social : 10, rue du Chevalier Saint-George - 75001 PARIS - Tel : 01 82 28 99 99 – Fax : 01 44 70 91 49

RCS PARIS n°821 001 856

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Urban Premium

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE SCPI

Je (nous) soussigné(es) M^{me} M^{lle} M. M. et M^{me} M. et M. Société

Indivision Autre :

Nom et prénom : Forme juridique :

Nom de jeune fille : Fiscalité : Impôt sur le revenu Impôt sur les sociétés

Adresse : Dénomination sociale :

Code Postal : Ville : N° SIRET :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Nom et prénom du conjoint : Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Téléphone : Portable : E-mail :

Profession : (précisez si non salarié)

Situation de famille : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

Régime matrimonial : Séparation de bien Communauté réduite aux acquêts* Communauté universelle* Autre

***Si les parts de SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°3 constituent des biens communs, le conjoint de l'acquéreur doit donner son consentement et faire précéder sa signature de la mention « Bon pour souscription de ... parts »**

Qualité du donneur d'ordre

En nom propre Représentant légal Mandataire

Je (nous) déclare(ons) souscrire¹ parts de la SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°3 au prix unitaire de 500 Euros, soit un investissement total d'un montant de Euros.

RÈGLEMENT

Recours à l'emprunt : Organisme prêteur : Montant du prêt :

Par virement sur le compte de la SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°3 (IBAN ci-dessous) :

IBAN	BIC
FR66 4097 8000 0614 3813 0V70 212	BSPFFRPPXXX

Par chèque à l'ordre de la SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°3

VERSEMENT DES REVENUS

IBAN du souscripteur à fournir

Fait à
le
en trois exemplaires, dont un est resté en ma (notre) possession.
Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite
« Bon pour souscription de parts »
(le nombre de parts doit figurer en toutes lettres).

CADRE RÉSERVÉ AU SOUSCRIPTEUR	CADRE RÉSERVÉ À L'INTERMÉDIAIRE
	Référence client
	EUODIA FINANCE
	131 avenue Charles de Gaulle
	92200 Neuilly-sur-Seine
	Tél. 01 47 38 30 07 - www.euodia.fr
	SIRET 519 412 571 00035 - SARL capital 40 500 €
	Orias 10055334 - CIF E001975

Je (nous) déclare(ons) :

- avoir reçu et pris connaissance de la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, des statuts de la société, du présent bulletin recto et verso, des derniers bulletin trimestriel et rapport annuel disponibles ;
- être informé(s) que la Société de Gestion ne garantit pas la revente des parts ;
- avoir pris connaissance que la jouissance des parts sera effective le premier jour du mois de la souscription ;
- être informé(s) que la Société de Gestion demande le dépôt immédiat des fonds correspondant à la présente souscription.
- que ma (notre) résidence principale est située en dehors des Etats-Unis et ne pas être désigné(s) comme « U.S. Person » (telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » adoptée par la Securities and Exchange Commission).
- être informé (s) que dans le cas où je (nous) utilise(ons) les services d'un conseiller en gestion de patrimoine et/ou d'un teneur de compte conservateur et/ou d'un prestataire régulé, mes (nos) opérations sont susceptibles de donner lieu à rémunération de ces différents intervenants. Conformément à la réglementation notamment l'article 319-9 du RGAMF et l'instruction 2013-10, les informations relatives à cette rémunération sont disponibles sur simple demande auprès de chaque prestataire.

Je (nous) autorise (ons) la Société de Gestion URBAN PREMIUM à me (nous) transmettre tous supports d'information⁽²⁾ relatifs à ma (notre) souscription à la SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°3 par le biais de l'adresse électronique mentionnée ci-dessus : OUI NON

Conformément à l'article 422-196 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la notice relative à la première augmentation de capital a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 24/06/2016.

La note d'information relative à la première augmentation de capital a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n°16-06 en date du 17/06/2016.

La note d'information est adressée sur simple demande écrite du porteur auprès d'URBAN PREMIUM – 10, rue du Chevalier Saint-George – 75001 PARIS, ou consultable sur le site Internet : www.urban-premium.com.

Documents à joindre obligatoirement :

- Relevé d'Identité Bancaire (pour le versement des revenus)
- Copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou du passeport du ou des souscripteurs ou du représentant légal
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Déclaration sur l'origine des fonds le cas échéant (cf. au verso)
- pour les personnes morales, K-bis (de moins de 3 mois), statuts certifiés conforme et pièce(s) d'identité du/des gérant(s) en cours de validité

¹ Minimum de souscription de 20 parts

² Liste des documents concernés : les bulletins d'information trimestriels, les rapports annuels de la SCPI, les avis de convocation aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, les formulaires de vote par correspondance